

Conseil de quartier – secteur 3

5 juin 2023 – salle des mariages – 19h30

Ensemble pour une démocratie participative

Présents :

- 20 habitants
- Didier FISCHER, Maire
- Nicolas ROBBE, Conseiller Municipal délégué à la participation citoyenne
- Cyril LONGUÉPÉE, Maire-Adjoint chargé de la transition écologique, de l'urbanisme et des travaux
- Aliya JAVER, Conseillère Municipale (représentant du Conseil Municipal)
- Olivier RACHET Conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des réseaux et à la mise en place des zones 30
- Xavier GIRARD, Conseiller Municipal (représentant du Conseil Municipal)

Absent excusé :

- M. Nicolas GROS DAILLON, Conseiller Municipal (représentant du Conseil Municipal)

Retour synthétique sur les projets :

- **Projet 1 :** Sécurisation des modes de circulation sur divers axes
- **Projet 2 :** Reprise du parc de le Prévenderie
- **Projet 3 :** Réflexion sur un cheminement piéton et mise en place d'un passage protégé autour du rond-point du Cèdre
- **Projet 4 :** Création d'une aire de jeux quartier gare
- **Projet 5 :** Reprise du grillage le long de la résidence Maison Blanche

Introduction :

M. Nicolas ROBBE rappelle les objectifs et enjeux des conseils de quartiers.

M. le Maire remercie le public et les élus présents. Il évoque la finalité des Conseils, à savoir définir des projets qui seront soumis au vote des participants en novembre prochain.

M. le Maire revient sur l'importance du PLU, et la rénovation thermique (écoles, théâtre...) en cours de réalisation. Un focus est fait sur les grands travaux à venir : la création d'une aire multisports-intergénérationnelle, la reprise de l'école Bouvet...

M. Nicolas ROBBE réprecise les 4 secteurs, l'existence et les dispositions de la charte, le montant du budget participatif alloué, les projets déjà réalisés et ceux à déterminer.



Échanges divers

- Rue de la Préverderie : en raison des restaurants, le stationnement est conséquent. Certes, des barrières ont été mises pour atténuer cela. Seulement, des haies débordent et il devient difficile de circuler sur les trottoirs qui de facto sont réduits. Est-ce qu'il est possible de faire un rappel à la loi et de verbaliser ?
 - o Des barrières ont été posées pour mettre un terme aux stationnements sauvages.
 - o En ce qui concerne les haies, il y aura prochainement une campagne d'avertissements aux riverains pour qu'ils les taillent. Si cela n'est pas fait, il y aura une mise en demeure qui sera adressée aux propriétaires indécents. Pour rappel, lorsque les haies débordantes sont signalées à la mairie/constatées par un agent, la Ville demande aux riverains de procéder à leur taillage jusqu'à la limite de leur propriété.
 - o Il en est de même pour les entreprises : Castorama va être contacté pour qu'il fasse le nécessaire. Si cela ne fonctionne pas, le courrier de mise en demeure est prêt à partir.
- Depuis 2020, l'entretien de la rue des Bosquets n'est pas fait par la mairie mais par des riverains. De plus, il n'y a pas de limitation officiellement affichée. Les habitants se sentent seuls et aimeraient une présence de la mairie. Également, serait-il possible de mettre un ralentisseur au niveau du virage (un peu avant le S) ? De nombreuses voitures pilent dans le virage en voyant des enfants.
 - o C'est typiquement le genre de demande à remonter au conseil de quartier. Nous ferons un point sur place avec les habitants pour que les agents puissent agir en conséquence.
- Autres problématiques : urbanisme mal pensé, stationnements compliqués, clôture d'une habitante enfoncée régulièrement.
 - o M. le Maire a lu les courriers et la pétition. Il propose d'organiser une réunion fin juin, après une préparation par les services afin qu'elle soit efficace. (rdv tenu le 28 juin 2023).
- Rue des Louveries : Serait-il possible de faire des places de parking en épi ?
 - o Pour cela, il faudrait passer la rue en sens unique, ce qui n'est pas possible.
- Pourquoi pas des places en bataille, en demandant à Castorama une rétrocession d'une bande de 3m de large pour doubler le nombre de places de stationnements, avec une bande de piste cyclable devant ?
 - o Il faudrait étudier les différentes possibilités. M. le Maire prend volontiers la proposition de projet d'un habitant afin de la soumettre aux services pour regarder sa faisabilité.
- Au début de la rue des Louveries, il y a une zone 30 peinte au sol. Pourtant, les véhicules circulent très rapidement et les trottoirs sont trop étroits pour les enfants. Est-il possible de les élargir ?
 - o De facto, cela réduirait la route et éventuellement les excès de vitesse.
 - o Les travaux d'enfouissement des réseaux rue des Louveries sont prévus par SQY. A l'issue, il sera possible de réfléchir aux possibilités de faisabilité.



- La contre-allée de Castorama : Il y a un céder-le-passage mais très dangereux car les automobilistes veulent passer au feu vert et ne s'arrêtent pas. Il y a des personnes qui prennent même le sens interdit. Il serait préférable de poser un stop.
 - o Il faut faire une réunion globale sur toutes les questions de sécurité sur ce secteur. Sur ce carrefour, un gros travail a déjà été fait (stop, quadrillage au sol, décalage du feu) : refusé par SQY. La mairie insiste de manière récurrente (il y a eu une douzaine de lettres) et cela continuera.
- Les personnes grillent le feu au boulevard des Arpents : quid d'un radar-feu ?
 - o Le sujet a été évoqué avec le conseil départemental qui n'en veut pas. Il privilégie les plateaux surélevés : le travail continue.
- Serait-il possible de prévoir quelque chose sur le carrefour des fontaines et la nationale 10 ?
 - o L'étude sur le quartier gare inclut celui de la nationale 10. L'idée est de faire en sorte d'apaiser la circulation. Passer en souterrain, cela entraîne des conséquences non négligeables (libérer des espaces en bordure, quid de l'attractivité économique...).
- La mairie a plusieurs idées :
 - o Mettre un dénivelé de 6 mètres avec un pont pour traverser aisément, une fois que la MALMEDONNE sera terminée. Ensuite, nous pourrions passer en boulevard urbain (rétrécir les voies, récupération du long pour les pistes cyclables et la végétalisation, organiser une traversée plus facile de la nationale)
 - o Les poids lourds entrent en amont, à la sortie de Coignières, pour éviter la circulation c'est une bonne centaine de camions par jour qui circulent dans la ville (aujourd'hui, un peu plus de 50 000 véhicules passent par Coignières).
 - o L'étude du quartier gare va aider à appuyer l'aménagement de la nationale 10, afin d'améliorer la qualité de vie à Coignières.

La préfecture et la députée échangent sur ce sujet avec M. le Maire.

- Il y a la problématique des commerces, qui n'ont pas l'espace de stationnement suffisant et qui sont sources de nuisances.
 - o La mairie est intervenue et la paix est revenue. Est-ce que cela va durer ?
 - o En France, il y a la liberté de commerce. La seule opposabilité légale est celle du trouble à l'ordre public. Aujourd'hui l'activité de WAFU, qui a 400 couverts, nuit aux habitants et aux entreprises puisque les clients n'ont plus de places de stationnement. En ce qui concerne le stationnement anarchique, la mairie a mis 6 mois pour trouver un équilibre : phase de négociation, phase répressive (700 PV, perçus par le département) puis dispositif de sécurisation avec la pose des barrières.
 - o M. le Maire a rencontré le directeur du WAFU pour lui demander de faire stationner sa clientèle sur le parking d'Auchan. Les services de l'Etat sont aussi intervenus dans cet établissement.
 - o Concernant les poubelles ouvertes, il y a un projet de local : la mairie suit cela de très près. Il est à craindre que Besson mette la clé sous la porte. Si une enseigne de restauration venait à s'installer, la mairie étudierait la possibilité d'invoquer le trouble à l'ordre public pour saturation en matière de stationnement.
- Le parc de la Prévenderie ne ferme pas. En cette période estivale à venir, il est à craindre de nouvelles nuisances sonores ?
 - o Depuis un an, en fin de soirée, le parc n'est plus éclairé. Les nuisances ont drastiquement diminué.
- Parfois, des personnes traversent le parc pour aller au restaurant. Les portillons ne ferment pas.
 - o Lorsque le parc sera rénové, une fermeture pourrait être envisagée.



- Pourquoi ne pas mettre une clôture autour des jeux pour empêcher les chiens de faire leurs besoins dans les espaces enfants, et sécuriser l'espace (les enfants ne peuvent pas courir facilement à l'autre bout du parc).
 - o Nous pouvons intégrer vos remarques dans le cadre de la future rénovation du parc.
- Il est dommage que les forains se soient installés le week-end dernier, sans se coller aux festivités de la ville (fête des associations et de Coignières). Il serait intéressant d'avoir un ensemble, autant pour les habitants de la ville que les forains.
 - o La fête de la Ville accueillera le village associatif, pour mettre les associations à l'honneur. En soi, il n'y a pas de problème d'avoir une fête foraine au printemps, avant la fête de la Ville. Il y a eu de nombreux retours positifs. Sur la mutualisation des espaces, la mairie a surtout répondu aux demandes des forains et il n'y avait pas de raison légale d'interdire leur venue. Enfin, il existe un arrêté interdisant les cirques avec animaux sauvages : le préfet pourra toujours le casser car il est illégal.
- Depuis le début d'année, les encombrants ne sont plus pris automatiquement : Il faut appeler SQY. Or, des personnes déposent des déchets devant des maisons rue des Vignerons comme s'il s'agissait d'une déchetterie permanente. Un rappel à l'ordre serait le bienvenu.
 - o La mairie va vérifier cela, via la police municipale, et fera un rappel.

Informations :

Il est possible de demander à SQY une nouvelle poubelle jaune, plus grande.

Il ne faut pas mettre les déchets triés dans un sac (dans la poubelle ou à côté). Sinon, cela sera envoyé à la poubelle noire et non au tri.

Un composteur collectif existe à côté de l'école Pagnol. Il est également possible de commander un composteur à l'agglomération.

Une mère de famille demande à M. le Maire une réponse à sa demande de transfert de ses enfants de l'école Bouvet à l'école Pagnol.

Le problème est que la directrice de Pagnol ne souhaite pas intégrer un enfant supplémentaire en raison des effectifs conséquents ; la mairie ne peut forcer l'éducation nationale à prendre de nouveaux élèves.



Recensement des propositions 2023 - Secteur 3

INTITULE DU PROJET	RUE ET QUARTIER CONCERNE	PRESENTATION DES TRAVAUX A REALISER	COMMENTAIRES	ORDRE DE PRIORITE
Résoudre les difficultés à stationner et le danger à circuler rue des Bosquets et des Louveries (création de places de parking, apaiser la circulation routière rue des Louveries)	SECTEUR 3			
REPRISE DU PARC DE LA PREVENDERIE (Fermeture, chiens...)	SECTEUR 3		Une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) prévu en 2023	

Fin de la réunion 22 heures